

**Tarifs du port fluvial d'agglomération du Grand Besançon à compter de 2016**  
**Halte du Moulin Saint-Paul<sup>1</sup> et halte de la Cité des Arts<sup>2</sup> à Besançon / Halte de Deluz<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> Halte du Moulin Saint-Paul (ouverte toute l'année, bateau jusqu'à 13 m)

<sup>2</sup> Halte de la Cité des Arts à Besançon (ouverte du 01/04 au 31/10, bateau jusqu'à 38m)

<sup>3</sup> Halte de Deluz (ouverte toute l'année, bateau jusqu'à 15 m)

Longueur du bateau	Haute saison – 1/04 au 31/10 (forfait tout compris : nuitée- eau- électricité)					Basse saison – 1/11 au 31/03 (eau non disponible et électricité en supplément)					Année (eau et électricité inclus en haute saison. Hors saison eau non disponible et électricité en supplément)
	Nuitée	Semaine	Mois	Trimestre	Saison (5 mois)	Nuitée	Semaine	Mois	Trimestre	Saison (7 mois)	
< 5,99 ml	9	38	120	247	496	5,5	29	87	202	279	726
6 à 7,99 ml	10	47	148	301	625	6,5	38	115	256	372	891
8 à 9,99ml	11	52	165	329	693	7,5	43	132	284	420	994
10 à 11,99 ml	15	58	181	356	757	11,5	49	148	311	466	1093
12 à 14,99 ml	16	63	209	384	821	12,5	54	176	339	512	1191
15 à 19,99 ml	20	102	334	537	1149	16,5	93	301	492	746	
> 20 ml et jusqu'à 38ml	40	200	700			30	150	550			

Coupure générale de l'eau et de l'électricité sur les 3 haltes du 01/11 au 31/03.

Durant cette période, il est possible d'avoir un accès à l'électricité pour les plaisanciers qui en feront la demande au gestionnaire.

Un compteur individuel sera installé et les consommations seront facturées dans ce cadre sur la base d'un tarif établi à 0,30€/KWatt/h.

